



Conseil national consultatif des personnes handicapées : un nouvel appel à candidatures pour participer aux travaux de la mandature 2023 - 2026

Ce document est un appel à candidature.

Un appel à candidature est une annonce officielle.

Elle invite les personnes ou organisations
à être volontaire pour
occuper une fonction.

Une mandature est la durée du mandat.

Un mandat c'est la période pendant
laquelle une personne occupe une fonction,
par exemple 3 ans.

Sommaire

C'est quoi le Conseil national consultatif des personnes handicapées ?	3
Comment est organisé le CNCPH ?	4
Qui fait partie du CNCPH ?	4
Quels sont les changements en 2024 ?.....	5



C'est quoi le Conseil national consultatif des personnes handicapées ?

Le Conseil national consultatif des personnes handicapées s'appelle aussi le CNCPH.

Le CNCPH est un groupe de personnes qui veut améliorer la vie des personnes en situation de handicap. Le CNCPH donne son avis sur les actions du gouvernement. Il conseille et propose des solutions sur la politique du handicap en France.



Le CNCPH réunit :

- **des personnes en situation de handicap**

Les personnes en situation de handicap peuvent faire connaître leurs difficultés de tous les jours et proposer des idées.



- **des personnalités politiques, des organismes publics ou des organisations professionnelles qui ont un rôle social, c'est-à-dire qui aident les autres.**

Par exemple :

- les départements de France,
- la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne
- la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ou CNSA

Le CNCPH participe aux réunions du Comité interministériel du handicap.



Le CNCPH vérifie si les décisions de la Conférence nationale du handicap sont respectées.

Comment est organisé le CNCPH ?

Qui fait partie du CNCPH ?

130 membres participent et votent au CNCPH.

Jérémie Boroy est le président du CNCPH.



Les membres du CNCPH sont partagés en 3 **groupes**.

Ces groupes s'appellent des collèges.

Un collège réunit des personnes qui ont la même fonction.



- Le collège 1 réunit des représentants d'associations de personnes en situation de handicap.
Par exemple, l'Association française des personnes handicapées intellectuelles qui s'appelle Nous Aussi a 1 représentant officiel et 1 **suppléant**.

Le suppléant remplace le représentant officiel s'il est absent.

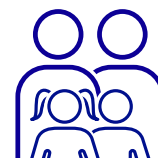
Le collège 1 a 78 places.

- Le collège 2 réunit des représentants des associations de familles de personnes en situation de handicap
Par exemple, Autisme France a 1 représentant officiel et 1 suppléant.

Le collège 2 a 26 places.

- Le collège 3 réunit les **parties prenantes**.

Une partie prenante représente toute personne ou groupe de personnes



qui ont un rapport avec le handicap.

Par exemple, les syndicats, les élus politiques ou les organismes publics.

Chaque partie prenante a 1 représentant et 1 suppléant.

Le collège 3 a 26 places.

L'appel à volontaire pour la nouvelle mandature

La mandature 2023-2026 a commencé en septembre 2023.

Il y a eu un premier appel à candidature pour remplacer les membres du collège 1.

1 personne sur 2 a été remplacée dans le collège 1.

Il manque 39 nouveaux membres dans le collège 1.

Fadila Khattabi est ministre déléguée

chargée des Personnes âgées et des Personnes handicapées.

Fadila Khattabi et Jérémie Boroy veulent compléter le collège 1.

Ils veulent plus de diversité.

La diversité c'est quand il y a des personnes différentes.

Par exemple, les personnes d'origine différente, d'âge différent ou d'orientation sexuelle différente.

L'orientation sexuelle c'est quand une personne aime :

- les hommes
- les femmes
- les hommes et les femmes



Le CNCPH fait un appel à candidature

pour que de nouvelles associations participent à ses réunions.

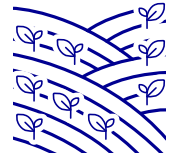
Les associations doivent travailler avec :



- des femmes
- des enfants et des jeunes
- des personnes discriminées.

La discrimination c'est traiter différemment une personne à cause de son genre, de sa couleur de peau ou de son âge. Par exemple, vous pouvez subir une discrimination parce que :

- votre couleur de peau est différente
 - vous avez un handicap
 - vous êtes homosexuel ou lesbienne
- des personnes qui vivent à la campagne
 - des personnes qui vivent dans des quartiers pauvres



Les 39 nouvelles associations choisies
feront partie du CNCPPH jusqu'en 2026.



[Com'access](#) a adapté ce document accessible à tous
avec la méthode du **Facile A Lire** et à **Comprendre**.

On dit aussi FALC. Pour en savoir plus sur le FALC vous pouvez aller
sur le site : www.inclusion-europe.eu/easy-to-read

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe

Les pictogrammes viennent de la banque d'images ©Flaticon
et du ©Service d'Information du Gouvernement

Nous remercions vivement Didier HUGUES et Marc THOMAS de la Résidence de la
Lande à Betton pour la relecture et la validation du document.

